

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le neuf mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de Serraval s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes	Pour : 12	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean- Marc JONO, Nathalie MASSART, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Philippe ROISINE, Sylvain SOBOTA et Stéphane TISSOT.

Absent excusé : Julien MICHEL

A donné pouvoir : Julien MICHEL à Pascal CHEVALLEREAU

Absent : Yann HARDY.

M. Philippe MOLON est nommé secrétaire de séance.

DEL_04142026	Objet : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES
--------------	---

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état des taux d'imposition de 2025 des 3 taxes directes locales qui fait apparaître l'évolution des bases par rapport à 2024 pour les 3 taxes et le produit fiscal attendu à taux constant.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taxes comme suit :

taxe foncière (bâti)	30,00 % (2026)
taxe foncière (non bâti)	82,34 % (2026)
taxe d'habitation résidences secondaires	20,13 % (2026)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **FIXE** les taux comme suit :

taxe foncière (bâti)	30,00 % (2026)
taxe foncière (non bâti)	82,34 % (2026)
taxe d'habitation résidences secondaires	20,13 % (2026)

pour l'année 2026.

Le neuf mars deux mille vingt-six.

Le Maire,
Philippe ROISINE



Le Secrétaire de séance,
Philippe MOLON

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 16 mars 2026
- de sa publication le 16 mars 2026

Le Maire,
Philippe ROISINE.

